

Rapport annuel 2016 de l'ASMT

Chers membres

Le moment est à nouveau venu de publier le rapport annuel de notre association. 2016 a été une année active. La nouvelle équipe composant le comité, avec le soutien de Dorothée Hauser au secrétariat de l'ASMT, a été active dans différentes commissions. Nous déplorons un nouveau changement au sein du comité. Oliver Posch a annoncé son retrait pour l'AG d'aujourd'hui. Nous avons heureusement trouvé une collègue très engagée, Susanne Korn, que nous aimerions vous proposer à l'élection aujourd'hui.

Commission de la communication

En tant que responsable de cette commission, Oliver Posch a été en charge de la page Facebook de l'ASMT. La nouvelle [page facebook de l'ASMT](#)¹ est de plus en plus visitée par des collègues de l'étranger et likée. Un grand merci à Olivier pour son engagement. Nous cherchons dès à présent un nouveau membre ASMT en charge de la page Facebook. Dans la commission de la communication, en plus d'Oliver Posch, Dorothée Hauser (secrétariat) et Christian Kloter (externe) sont responsables de la page Internet de l'ASMT.

Cette année encore, divers membres de l'ASMT ont lancé des projets musicothérapeutiques lors de l'officiel *Musictherapy Day*² (15 nov. 2016) et ont ainsi contribué au travail de communication et sensibilisation.

Comme annoncé à la dernière AG, le comité de l'ASMT a suivi un workshop de développement stratégique avec le coach Marc Berger en septembre 2016 dans le cadre des efforts pour professionnaliser de façon large l'image de l'association. Les points principaux sont : sensibilisation et communication, politique professionnelle, engagement des membres et optimisation de l'organisation interne. La situation de la politique professionnelle actuelle étant explosive (reconnaissance des titres professionnels), elle est clairement notre priorité.

Commission de politique professionnelle

Ursula Wehrli, Jacqueline Stohler (Suisse alémanique) et Anne Bolli (Suisse romande) se chargent des thématiques suivantes dans cette commission :

- Reconnaissance du diplôme [de MAS ZFH en musicothérapie clinique](#)³ au niveau politique professionnelle
- Adhésion en tant membre à ARTECURA
- Maintien du contact régulier avec le RME⁴
- Intervention auprès des caisses maladies
- Informations aux institutions

Reconnaissance du diplôme de la musicothérapie clinique MAS ZFH au niveau politique professionnelle

Un mouvement de retrait inquiétant des caisses maladie pour un remboursement exclusif de l'art-thérapie DF a secoué et réveillé l'ASMT. Ceci engendre une demande de soutien auprès de la direction de la formation continue de la ZHdK pour une reconnaissance professionnelle du Diplôme MAS. La direction du ZHdK *MAS Klinische Musiktherapie*, Dr. Sandra Lutz, Beate Roelcke et Bettina Kandé, a chargé ses supérieurs de s'occuper de cela. Nous attendons les résultats de cette démarche.

En parallèle, les efforts de l'ASMT vont aussi dans la direction d'une équivalence au niveau fédérale entre le *MAS Klinische Musiktherapie* et le Diplôme Fédéral en art-thérapie spécialisation musicothérapie. L'ASMT s'emploie à trouver une bonne solution pour tous ses membres.

¹ <https://www.facebook.com/musiktherapieschweiz/>

² <http://www.musictherapyday.com/activities/53-switzerland>

³ Zürcher Hochschule der Künste www.zhdk.ch/weiterbildung-musiktherapie

⁴ RME Registre de Médecine Empirique: <http://www.rme.ch>

Adhésion comme membre d'ARTECURA / avantages et conditions

L'ASMT (Ursula Wehrli Rothe, Jacqueline Stohler) a organisé en septembre 2016 une rencontre avec les représentants d'ARTECURA, D. von Bonin et Susanne Bärlocher, afin de clarifier les conditions pour l'éventuelle adhésion de l'ASMT en tant que membre de l'ARTECURA. ARTECURA, en tant qu'association faîtière de tous les art-thérapeutes, s'est bien positionnée avec sa politique professionnelle et une reconnaissance au niveau fédéral. Après cette rencontre, le comité a décidé de ne pas devenir membre associé, comme initialement envisagé, mais de continuer à négocier pour être membre à part entière. Etant donné que les clarifications concernant les avantages d'être membre à part entière d'ARTECURA pour tous nos membres (diplômé(e)s des formations privées FMWS⁵ et ERM⁶, ainsi que les musicothérapeutes cliniques MAS ZFH) sont encore en cours, nous ne votons pas encore à ce sujet à l'AG d'aujourd'hui.

Maintien du contact régulier avec le RME

Ursula Wehrli et Sandra Lutz, direction MAS ZHdK⁷, se sont rendues à Bâle en mai 16 pour rencontrer l'équipe du RME et F. Lebet, directrice du RME. L'objectif était d'obtenir une simplification d'enregistrement pour les membres de l'ASMT possédant le diplôme MAS similaire à celui des art-thérapeutes DF et de s'engager pour un bon positionnement de tous les membres de l'ASMT. La discussion semblait positive, mais la situation a changé entre-temps. Le RME se dirige dans la même direction que les caisses maladie qui commencent à ne plus rembourser que les art-thérapeutes DF. Pour l'instant, il semble donc ne pas être possible d'obtenir un numéro propre pour les musicothérapeutes MAS ou de s'enregistrer avec le numéro des art-thérapeutes. Les coûts d'enregistrement pour les musicothérapeutes MAS de ZHdK ont été adaptés à ceux des art-thérapeutes et c'est le seul changement.

Intervention auprès des caisses maladie

L'ASMT a appris en novembre 2016 que la complémentaire de Visana ne remboursera que les art-thérapeutes DF à partir de janvier 2017. Notre demande officielle pour le remboursement de tous les diplômes en musicothérapie reconnus par l'ASMT et également les négociations téléphoniques d'Anne Bolli avec la personne responsable du choix des thérapies de Visana sont restées sans succès.

Informations des institutions

Comme prochaine action dans le domaine de la politique professionnelle, nous avons envoyé, comme annoncé lors de la dernière AG, une lettre informative aux institutions de tous les domaines professionnels importants pour la musicothérapie. Cette lettre, qui indique les différents diplômes reconnus par l'ASMT, devrait être utile lors de nouveaux engagements de thérapeutes. Cette lettre est téléchargeable sur notre site Internet sur la page des membres (Download).

Commission newsletter

La newsletter de l'ASMT a été publiée trois fois l'année dernière sous la direction de Jacqueline Stohler et Matthias Andenmatten. Son design a été modernisé et professionnalisé comme le site Internet. Les contenus thématiques, rapports de journées et conférences, nouveaux projets de recherche etc. sont toujours bienvenus.

Commission de formation continue

La commission est toujours vacante et nous cherchons **urgement** 2-3 membres responsables pour une prochaine journée professionnelle en janvier 2018.

⁵ FMWS Forum Musiktherapeutischer Weiterbildung Schweiz www.fmws.ch

⁶ ERM Ecole romande de musicothérapie <http://www.erm-musicotherapie.ch>

⁷ ZHdK Zürcher Hochschule der Künste

Commission de l'échange européen (Déléguée EMTC⁸)

Bettina Kandé-Staehelin est en charge, en tant que déléguée de l'ASMT à l'EMTC, de l'échange avec les pays voisins européens et son rapport figurera dans l'EMTC Rapport. Du point de vue de l'ASMT, nous ajoutons que la 10th EUROPEAN MUSIC THERAPY CONFERENCE a eu lieu à Vienne en juillet 2016 à laquelle Bettina Kandé, Anne Bolli et Ursula Wehrli du comité de l'ASMT ont participé. Nos membres Astrid Lorz, Anne-Laure Murer, Bettina Kandé, Friederike Haslbeck et Renata Nussberger ont présenté un atelier ou fait une conférence dans le cadre du congrès.

Résumé des objectifs de l'année 2017/18 :

- Clarifications supplémentaires concernant la reconnaissance du titre professionnel du *MAS Klinische Musiktherapie ZFH* ou une équivalence avec art-thérapeute DF auprès du SEFRI
- Décision définitive concernant l'adhésion à ARTECURA en tant que membre
- Maintien du contact RME et éventuelle demande d'une intégration au même numéro que l'art-thérapie
- Lobby envers SantéSuisse
- Lobby politique
- Trouver des membres pour la commission de formation continue

Commission éthique

Le rapport de la commission éthique est à lire à la suite.

Commission des admissions

La commission des admissions annonce joyeusement l'adhésion de 15 nouveaux membres ordinaires et de 8 nouveaux membres associés en 2016. . 7 membres ont démissionné, un membre a suspendu son adhésion et aucun n'a été exclu. Ainsi nous comptons actuellement 213 membres ordinaires, 45 membres associés, 2 membres de soutien, 2 membres d'honneur, pour un total de 262 membres.

Interruption d'adhésion

1. Leitgeb, Margareth 2015/2016

Démissions

1. Chollet, Aline
2. Crivellotto, Lucio
3. Macherel, Pascale
4. Pedrolì, Ariane
5. Riniker, Regula
6. Robert-Grandpierre, Christine
7. Schneider, Brigitte

⁸ EMTC European Musictherapy Conference <http://www.emtc-eu.com>

Adhésions

Membres ordinaires

1. Anderes, Regula
2. Beyeler, Sonja
3. Cervini, Teresa
4. Edlinger, Patrizia
5. Galli, Corinne
6. Hellemann, Karin
7. Iseli, Brigitta
8. Keller, Peter
9. Kronabitter-Oehri, Denise
10. Mathys, Monica
11. Mayer, Linda
12. Moeglin, Clotilde
13. Pfister, Barbara
14. Schaub Gutjahr, Daniela
15. Triet, Tanja

Membres associés

1. Bottone, Antonio
2. Esperti, Antonio
3. Glanzmann, Karin
4. Gschwind, Heidi
5. Kauflin, Christoph
6. Ramette-Schneider, Diana
7. Russo, Diandra
8. Stucki, Karin

Membre d'honneur

1. Lutz-Wirz, Ruth

En plus de nombreux contacts par mails, appels téléphoniques, discussions et réunions avec différentes personnes, nous nous sommes rencontrés en live deux fois à Olten et avons mené 4 conférences skype.

Un grand merci aux collègues du comité et à notre secrétaire Dorothée Hauser pour la collaboration toujours très enrichissante, vivante et en même temps productive.

Le secrétariat reçoit presque quotidiennement des e-mails de membres francophones et germanophones, mais aussi d'externes à l'association, qui se posent des questions au sujet de la politique professionnelle concernant la musicothérapie, les formations, les postes et stages ainsi que pour des articles de presse ou des travaux de maturité. Cet échange anime notre vie d'association à l'interne et contribue à la sensibilisation et à la communication à l'externe. J'aimerais tous vous inviter chaleureusement à continuer à participer activement aux activités de l'ASMT.

Davos, le 21 févr. 2017

Ursula Wehrli Rothe, présidente ASMT
Trad. MB